



## VEILLE SOCIALE EN DANGER



Suite à une baisse de subvention des nuitées d'hôtel annoncée par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, la Préfecture du Calvados a décidé brutalement ce 26 juillet de refuser l'hébergement en hôtel des personnes isolées ou des couples sans enfants et sans pathologies médicales graves et de les faire sortir des hôtels dans les huit jours à venir. Les services et travailleurs sociaux chargés de l'orientation de ces personnes vont donc se retrouver sans aucune solution et devront faire face à un afflux de demandes insatisfaites avec toutes les conséquences que cela implique.

Cette décision incompréhensible condamne plusieurs centaines d'hommes et de femmes à vivre dans la rue dans le plus grand dénuement. Ainsi, les jeunes gens en rupture familiale, les personnes présentant des troubles psy, les femmes seules, les personnes sortant de détention, les personnes en démarche de soins (notamment en addictologie) ou encore les personnes en formation, se retrouveront dès la semaine prochaine dans la rue. La seule solution s'offrant à eux sera donc les foyers d'extrême urgence situés uniquement à Caen qui sont d'ores et déjà saturés !

L'impact sur ces personnes est indéniable. Cette décision ruine tout espoir de réinsertion sociale et professionnelle et entraînera de lourdes conséquences en termes de marginalisation et d'exclusion sociale pour le public avec lequel nous travaillons chaque jour.

Il revient au 115 et aux travailleurs sociaux qui accompagnent ces publics de les prévenir de cette « mise à la rue ». Or, pour chacun d'entre nous et au nom des valeurs portées par l'AAJB, il convient de s'opposer à ces directives dénuées de sens.

**Le 115 débrayera donc ce jeudi 2 août de 14h à 18h devant la DDCS afin d'exprimer son indignation et d'ouvrir le débat auprès et avec les partenaires.**

**Nous lançons un appel à la solidarité pour soutenir ce premier mouvement.**

**Nous comptons sur votre présence !!!**

Cette décision inhumaine et indigne vient s'ajouter à la baisse de 57 millions d'euros sur 4 ans (dont 20 millions dès 2018) infligée aux Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, à l'abandon de certaines missions de la Maraude (astreintes de nuit, accompagnement social en journée).

**Pleinement solidaires, les organisations syndicales CGT et SUD de l'AAJB ont décidé d'interpeller la Direction Générale de l'AAJB et la DDCS.**